



PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DE L'ACCUEIL
ET DES SERVICES AU PUBLIC

Affaire suivie par : Catherine PEYRAMALE

Tél : 05 56 90 60 60
.catherine.peyramale@gironde.gouv.fr

Bordeaux, le 30 OCT. 2017

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
prefet de la Gironde

à

Mesdames et Messieurs les maires du
département de la Gironde

(*En communication à Messieurs les sous-préfets
d'Arcachon, de Blaye, de Langon, de Lesparre-
Médoc, de Libourne*)

Objet : Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG) : déploiement généralisé des téléprocédures en matière de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules le 6 novembre 2017.

P.J. : Modèles d'affiches et de flyer

Comme je vous en ai informé lors des réunions en arrondissements organisées en février dernier, le processus de modernisation du traitement des titres au travers de la dématérialisation qui a débuté avec les cartes nationales d'identité en mars dernier s'achève maintenant avec les permis de conduire et les certificats d'immatriculation.

Je vous rappelle que cette réforme de l'organisation des missions des préfectures et des sous préfectures appelée Plan Préfectures Nouvelle Génération poursuit un double objectif :

- répondre aux attentes des usagers et aux enjeux auxquels le pays fait face, notamment en matière de sécurité, en rendant aux usagers un service de meilleure qualité et en renforçant les missions prioritaires que sont la gestion des crises, la lutte contre la fraude documentaire, l'expertise juridique et le contrôle de légalité, enfin la coordination territoriale des politiques publiques.
- en s'appuyant pour cela sur la généralisation du recours aux nouvelles technologies ou à des partenaires publics ou privés tiers de confiance, afin de rendre accessibles à toute heure à l'usager les démarches qui pourront être désormais effectuées à partir d'un compte unique et depuis tout poste informatique équipé d'une liaison internet.

Dans le même temps, les préfectures mettent en place une nouvelle organisation de leurs services : les procédures relatives au permis de conduire et aux immatriculations de véhicules seront instruites au sein des centres d'expertise et de ressources titres (CERT) regroupant, à l'instar de ceux déjà créés pour les cartes d'identité et les passeports, plusieurs départements avec une répartition qui n'est pas liée à une région particulière. En Nouvelle Aquitaine, il y aura deux CERT, un pour les immatriculations à Poitiers et un à Bordeaux pour les permis de conduire. Ces deux CERT sont placés sous l'autorité des préfets respectifs.

C'est ainsi qu'après une période pendant laquelle les téléprocédures ont été testées la dématérialisation des dossiers est effective.

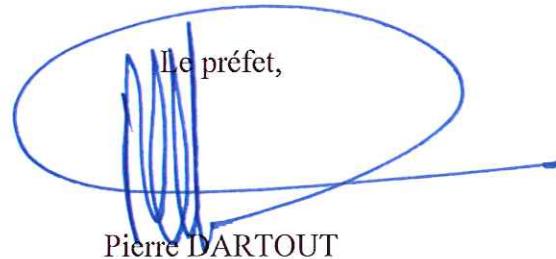
Les usagers utilisant les télé-procédures leur permettant de faire les démarches depuis un poste informatique sans se déplacer, bien que majoritaires, ne sont pas tous en mesure de le faire pour des raisons diverses : c'est pourquoi un réseau de points numériques a été mis en place sur l'ensemble du territoire national dans toutes les préfectures et dans les sous préfectures qui accueillaient le public. Ainsi dans le département de la Gironde, ce sont 7 points numériques qui sont déployés depuis le début du mois de juin : 2 à Bordeaux et 1 dans chacune des sous préfectures d'Arcachon, de Blaye, de Langon, de Lesparre-Médoc et de Libourne.

Ces points numériques, qui ne sont pas des guichets mais qui s'adressent prioritairement aux personnes exclues du numérique, sont équipés du matériel informatique requis et un médiateur est en mesure d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches.

De la même façon, des espaces numériques sont également développés par les partenaires habituels de l'État. Ils sont à la disposition des usagers dans certaines mairies, dans les maisons de service au public, dans les réseaux associatifs, etc.

Enfin, il est également possible de recourir aux services payants des tiers de confiance qui opéraient déjà, en matière d'immatriculation (professionnels de l'automobile) et maintenant en matière de permis de conduire (écoles de conduite automobile),

Je connais et sais compter sur votre engagement pour aider nos concitoyens dans cette nouvelle perspective.



A handwritten signature in blue ink, enclosed within a blue oval. The signature reads "Le préfet," above a stylized surname, and "Pierre DARTOUT" below it. The oval is drawn with a single continuous line.